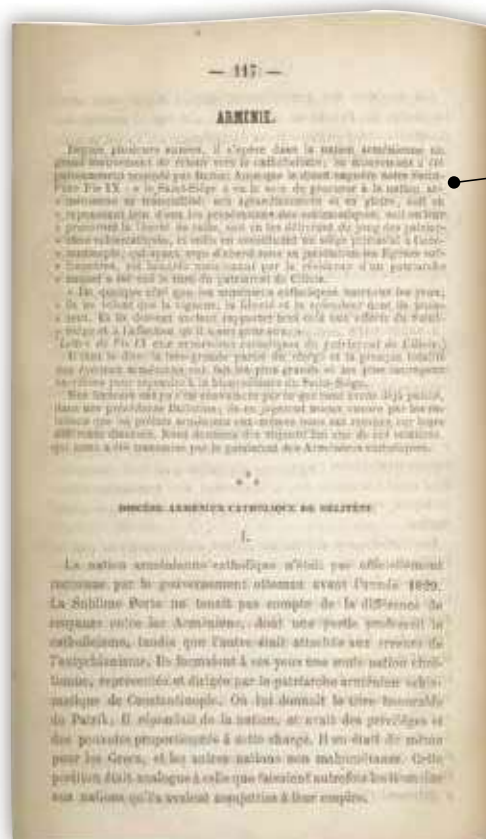


... JUILLET 1870

Chaque numéro, nous présentons un extrait des premiers bulletins de *L'Œuvre des Écoles d'Orient* qui relate un moment de la vie des chrétiens d'Orient. À retrouver sur gallica.bnf.fr

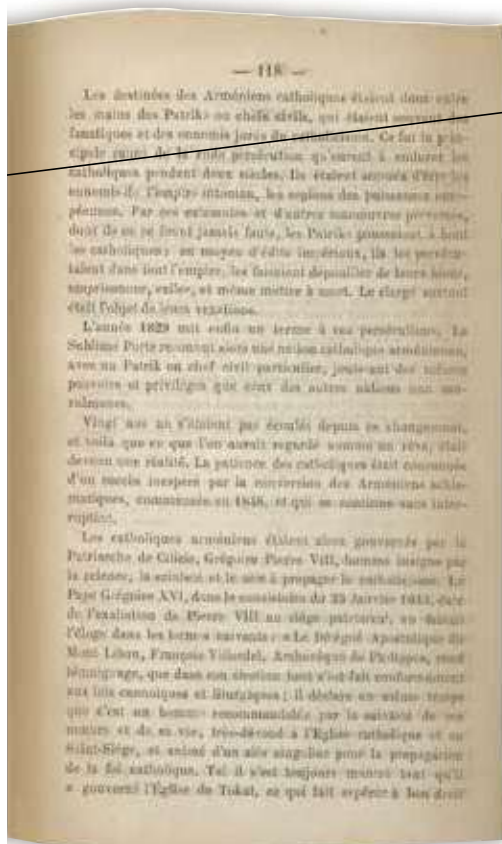


La naissance d'une nation arménienne catholique

Dans un langage d'époque qui n'est plus celui de l'Église catholique postconciliaire, ce texte parle de la constitution de l'Église arménienne catholique et les étapes de son évolution.

Cet extrait évoque le statut dont jouissait le patriarche arménien (apostolique) de Constantinople au sein de l'Empire ottoman, dans le cadre du régime des millets. C'est le sultan Mehmet II le Conquérant qui établit ce patriarcat arménien en 1461 afin de

limiter le grand pouvoir dont jouissait le patriarche grec. Le patriarche arménien ne représentait pas uniquement sa communauté, mais aussi des Églises préchalcédoniennes qu'on disait jadis « monophysites » : coptes, syriaques



“

Depuis plusieurs années, il s'opère dans la nation arménienne un grand mouvement de retour vers le catholicisme ; ce mouvement a été puissamment secondé par Rome. Ainsi que le disait naguère notre Saint-Père Pie IX : « le Saint-Siège a eu le soin de procurer à la nation arménienne sa tranquillité, son agrandissement et sa gloire... »

Monsieur l'abbé Soubiranne

(jacobites) et éthiopiennes. Son pouvoir s'étendait jusqu'en 1829 aux Arméniens qui avaient rejoint l'Église catholique. Avant cette date, les Arméniens catholiques avaient créé plusieurs évêchés, en Syrie, Palestine, Égypte, Cilicie, Anatolie du Sud et Haute-Mésopotamie, ce qui déplut fortement au Patriarcat arménien de Constantinople. Celui-ci s'en plaignit auprès de la Sublime Porte et les accusa, dans le contexte de la guerre d'indépendance grecque (1821-1829), de trahison. Celle-là alla jusqu'à les persécuter, ce qui amena l'intervention énergique de la diplomatie française qui réussit à soustraire les

catholiques au pouvoir des orthodoxes. Ainsi fut reconnue par l'Empire ottoman « une nation catholique arménienne, avec un *patrik* ou chef civil particulier, jouissant des mêmes pouvoirs et privilèges que ceux des autres nations non musulmanes ».

Est aussi évoqué le passage de nombre d'Arméniens apostoliques à l'Église arménienne catholique, témoignant de l'activité missionnaire latine de l'époque, impliquant le Saint-Siège d'une manière directe, et œuvrant à travers les diplomates et les missions diverses, surtout de nature éducative.

Antoine Fleyfel